

# GESTION 21

SA au capital de 500 000 euros  
RCS Paris 497 763 979  
32 rue de Caumartin 75009 Paris  
Tel : 01 84 79 12 14

## Information aux porteurs

03/04/2018

Une erreur a été relevée dans la version du prospectus du FCP ACTIONS 21, en vigueur du 9 octobre 2017 au 2 avril 2018. Cette erreur concernait les frais de gestion financière présentés dans le tableau des frais facturés à l'OPCVM. Ces frais de gestion reprenaient des taux appliqués à des parts IC/ID, AC/AD qui n'existent pas pour le fonds ACTIONS 21. Toutefois, sur cette période du 9 octobre 2017 au 2 avril 2018, les frais de gestion financière appliqués aux parts I et A du fonds ACTIONS 21, étaient diffusés sur deux supports, notamment disponibles sur le site internet de la société de gestion :

- les lettres mensuelles du fonds
- le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chacune des parts.

Le prospectus corrigé du FCP ACTIONS 21 est téléchargeable sur le site internet de la société de gestion.

Tableau corrigé des frais appliqués à l'OPCVM dans le Prospectus en vigueur au 03/04/2018 :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux maximum		
		Parts I	Parts A	Parts L**
Frais de gestion financière	Actif net	1.60%	2.50%	1.20%
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Néant		
Frais indirects maximum (commission et frais de gestion)	Actif net	*		
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC de la performance excédant celle de l'indicateur CAC All-Tradable Dividendes nets réinvestis		
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant		

\* Le fonds pouvant détenir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC n'investissant eux-mêmes plus de 10% en OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le Document d'informations clés pour l'Investisseur.

\*\* Lancement de la part L au 03/04/2018